

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Consultation nationale des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee sur le système du « 60/40 »

Qu'est-ce que le « 60/40 » ?

Le système du 60/40 régle la façon de rembourser les frais de déplacement des enquêteurs et enquêtrices de l'Insee.

La somme payée par l'Insee sur la feuille de salaire des enquêteurs est forfaitairement partagée entre 60% de salaire et 40% de frais de déplacement, et ce quelle que soit la réelle répartition entre ces deux sommes. La direction reconnaît que la moyenne actuelle réelle serait proche de 80% pour le salaire et 20% pour les frais de déplacement (cela serait légèrement modifié par le tirage du nouvel échantillon, toujours selon la direction, pour arriver à 70% et 20% respectivement vers 2009)

Quelles conséquences pour les enquêtrices et enquêteurs ?

L'impôt payé est moins important, puisque la somme déclarée est quasiment toujours inférieure au salaire réel. Mais les cotisations sociales sont également moins importantes, et donc les congés maladie, les congés maternité, et la retraite sont donc minorés par rapport au réel travail fait. Les indemnités chômage en pâtissent également. Lors des assises une enquêtrice qui a travaillé pendant près de 30 ans pour l'Insee avec un salaire jamais inférieur au SMIC, et qui n'a pas de décote, touche une retraite de 389€ et une complémentaire de 178€.

Qu'est-il possible de changer ?

La direction de l'Insee n'est pas hostile par principe sur le fait de passer aux frais réels. Mais d'une part elle n'est prête à le faire actuellement qu'à masse salariale constante avec donc une baisse de salaire au final pour les enquêteurs (puisque les cotisations sociales augmenteraient) : cela n'est pas admissible ! Le remboursement des frais kilométriques, déjà peu favorable par rapport à l'investissement dans un véhicule, ne doit pas non plus être revu à la baisse.

En tout état de cause, il faudrait un accord du ministère pour débloquer les sommes en question.



J'appartiens au réseau de la Région :

Je suis enquêteur (trice) :

- Ménages Prix Ménages et Prix
- L'Insee est mon unique employeur L'Insee est mon employeur principal

Je travaille pour l'Insee depuis :

- moins de 5 ans Entre 5 et 15 ans Plus de 15 ans

Je souhaite :

- Continuer avec le système actuel du « 60 / 40 » ;
- Passer au système des frais réels (à salaire constant) ;
- Ne sait pas.

PARTIE FACULTATIVE :

Je souhaite recevoir régulièrement et directement une information par mél :

NOM Prénom :Mél :

Si vous avez des problèmes particuliers, n'hésitez pas à nous les exposer : ☞

A Renvoyer à un des syndicats : **timbre ... , 18 bd Adolphe Pinard 75675 Paris cedex 14**

CGT : Timbre Y401 mél syndicat-cgt@insee.fr tél : 01 41 17 58 91 ; CFDT : Timbre Y101 mél syndicat-cfdt@insee.fr tél : 01 41 17 58 90 ;
CGT-FO : Timbre Y301 mél syndicat-fo@insee.fr tél : 01 41 17 51 83 ; SUD Timbre Y 402 mél syndicat-sud@insee.fr tél : 01 41 17 38 81